

## Note complémentaire à propos d'un test des déficiences circulatoires chez le Cheval

par MM. CARNUS, SERGENT et LIPP.

---

A l'occasion du procès-verbal de la séance du 16 octobre 1952, notre honoré confrère M. LEBLOIS a contesté les explications que nous lui avons fournies au sujet de notre communication ayant pour titre : « Vers un test des déficiences circulatoires chez le cheval ».

M. LEBLOIS ayant demandé si le ralentissement de la vitesse circulatoire avait toujours pour cause une insuffisance cardiaque, M. CARNUS a répondu que d'après le Professeur LIAN il en était ainsi dans 75 à 80 p. 100 des cas.

Nous confirmons ces conclusions en vous communiquant l'article de MM. LIAN et J. FACQUET paru dans la *Presse Médicale* du 2 mars 1946, qui nous a servi de base.

Le résumé de cet article est ainsi libellé : « La mesure de  
« la vitesse de circulation avec le déhydrocholate ou le saccha-  
« rinate de soude ou avec la fluoresceïne mérite d'être employée  
« couramment par tous les médecins. En effet, cette simple  
« injection intraveineuse inoffensive permet souvent à elle seule,  
« dans le cas de diagnostic difficile, d'affirmer ou de nier l'exis-  
« tence de l'insuffisance cardiaque. »

Nous ajoutons que dans le cadre de notre communication ces conclusions sont encore plus formelles : il s'agit en effet de savoir s'il existe vraiment une insuffisance cardiaque chez des sujets (chevaux) dont l'auscultation porte déjà la présomption d'une insuffisance, que l'épreuve à la lobeline est capable de confirmer ou d'infirmier.

---